

Maître Florence LOUIS, membre de la SELARL « **GRIMAUD – LOUIS – CAPRARO** »,
Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis,
demeurant 3 rue Charles Auray – 93500 PANTIN - Tél : **01 40 11 74 20**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
le MARDI 02 JUIN 2026 à 14 Heures

au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY
Immeuble l'Européen, 1 promenade Jean Rostand, Hall A, au 7^{ème} étage, salle d'audience G,
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, du lot ci-après désigné:

Dans un ensemble immobilier sis à **BAGNOLET (93170)**
76 rue Victor Hugo
Cadastré Section AG numéro 174 pour une contenance de 04 ares 37 centiares

Lot numéro 16 : Dans la cour, dans le bâtiment B, dernière porte à droite, **UN APPARTEMENT en DUPLEX** comprenant selon procès-verbal de description dressé le 23 octobre 2025 par Maître Stéphanie ROBILLARD, Commissaire de Justice associée à ROSNY-SOUS-BOIS (93) :

- au rez-de-chaussée : un palier, une pièce avec kitchenette, une salle d'eau avec w.-c. ;
- à l'étage : un palier, une chambre avec un placard.

Superficie (Loi Carrez) : 22,84 m².

Et les 52/984èmes des parties communes générales.

Et les 104/100èmes des parties communes spéciales au bâtiment B.

Les biens sont loués

Cette vente a lieu à la requête du **Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble 76 rue Victor Hugo à BAGNOLET (93170)**, représenté par son syndic, le cabinet ADRICIE GESTION, Société à Responsabilité Limitée, inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL sous le numéro 800 044 943 et dont le siège social est situé 138, rue de Montreuil, 94300 VINCENNES, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège Ayant pour Avocat Maître Florence LOUIS, membre de la SELARL « GRIMAUD – LOUIS – CAPRARO », Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis et pour Avocat plaissant Maître Eric AUDINEAU, membre de la SELAS AUDINEAU-GUITTON, Avocat au Barreau de PARIS.

MISE A PRIX : 20.000 Euros (Vingt-mille euros).

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente).

Les enchères ne peuvent être portées que par ministère d'un Avocat inscrit
près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 3.000 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où il a été déposé sous la Référence Greffe 25/11384,

- **A Maître Florence LOUIS**, membre de la SELARL « **GRIMAUD – LOUIS – CAPRARO** », Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 3 rue Charles Auray – 93500 PANTIN – Tél : **01 40 11 74 20**,

- **A Maître Eric AUDINEAU**, membre de la SELAS **AUDINEAU-GUITTON**, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 10 rue de la Pépinière, 75008 PARIS – www.audineau.fr

- sur les sites avoventes.fr et licitor.com.

Sur les lieux pour visiter le Vendredi 22 mai 2026 de 14 H 30 à 15 h 00.

Fait et rédigé à PANTIN (93), le 03 avril 2026. Signé : Maître Florence LOUIS, Avocat